



European
Commission

PM 
Paymaster Office

MyCareNet



MyCareNet est la plateforme belge d'e-santé qui permet l'échange sécurisé d'attestations de soins électroniques entre médecins et organismes assureurs.

Cette brochure s'adresse aux affiliés au RCAM, ainsi qu'à leur conjoint/partenaire et à leurs enfants disposant d'un Numéro d'Identification à la Sécurité Sociale belge (NISS/BIS/Registre national) et bénéficiant d'une couverture primaire auprès du RCAM.

Grâce à l'intégration du Régime commun d'assurance maladie (RCAM) à MyCareNet, **il n'est plus nécessaire d'introduire de demande de remboursement** pour les consultations de médecins généralistes ou spécialistes : le médecin délivre une eAttest, laquelle est transmise directement au RCAM de manière sécurisée et ce, en quelques minutes.

Vous pouvez vous enregistrer soit via [RCAM en ligne](#), soit via [MyPMO](#) (voir page 5). Les captures d'écran ci-dessous vous guident pour l'utilisation de ces deux applications. Choisissez l'application de votre préférence pour vous enregistrer et suivez les instructions.

Comment s'enregistrer sur RCAM en ligne ?

Pour vous-même et pour vos enfants de moins de 18 ans

Connectez-vous à [RCAM en ligne](#).

Cliquez sur "Mes données" dans le menu situé en haut à gauche.

Sélectionnez votre profil et cliquez sur "**Ajouter Numéro national**" en bas à droite.

2

Une fenêtre contextuelle s'affichera.

Cochez les **5 cases** pour marquer votre consentement concernant le traitement de vos données personnelles.

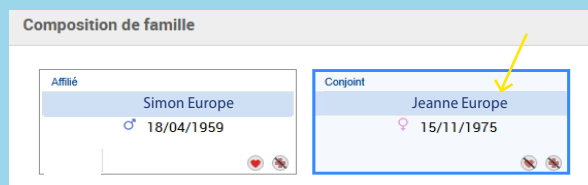
Saisissez ensuite votre numéro national ainsi que ceux de vos enfants, sans espaces, points ni tirets.

Cliquez sur **Sauver**. L'enregistrement sera effectif dès le lendemain.

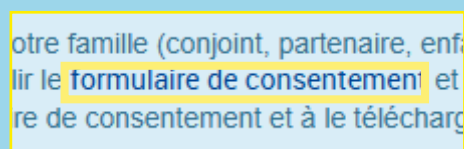
3

Pour votre conjoint/partenaire et vos enfants de plus de 18 ans entièrement couvert par le RCAM.

Sélectionnez le profil de votre conjoint/partenaire ou de vos enfants majeurs.



Téléchargez et complétez le **formulaire de consentement** relatif au traitement de leurs données personnelles.



Cliquez sur **"Ajouter numéro national"** en bas à droite.

Ajouter Numéro national

Une fenêtre contextuelle s'affichera :

Cochez la **case**.

Saisissez le numéro national de votre conjoint ou de vos enfants majeurs **sans espaces, points ni tirets** et chargez le formulaire de consentement.

Cliquez sur **"Sauver"**. L'enregistrement sera effectif dès le lendemain.

Sauver

Annuler

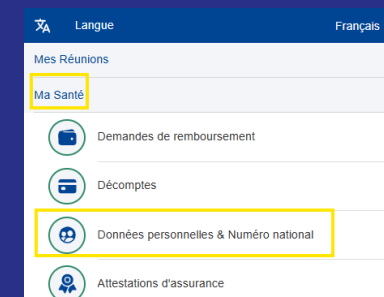
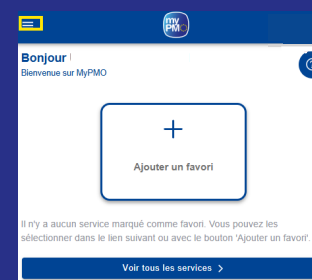
4

Comment s'enregistrer sur **MyPMO**?

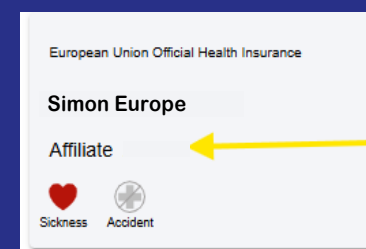
Pour vous-même et pour vos enfants de moins de 18 ans.

Cliquez sur le menu situé en haut à gauche.

Sélectionnez le menu **"Ma santé"** puis cliquez sur **"Données personnelles & Numéro national"**.



Sélectionnez votre profil et cliquez sur **"Ajouter numéro national"** en bas à droite.



AJOUTER NUMÉRO NATIONAL

Une fenêtre contextuelle s'affichera.

Cochez les **5 cases** pour marquer votre consentement concernant le traitement de vos données personnelles.

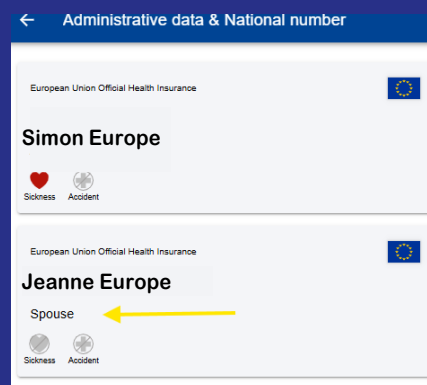
Saisissez ensuite votre numéro national ou ceux de vos enfants, sans espaces, points ni tirets.

Cliquez sur **"Sauvegarder"**. L'enregistrement sera effectif dès le lendemain.

5

Pour votre conjoint/partenaire et vos enfants de plus de 18 ans couverts en primaire par le RCAM. (Pas en complémentarité)

Sélectionnez le profil de votre conjoint/partenaire ou de vos enfants.



Téléchargez et complétez le formulaire de consentement relatif au traitement de leurs données personnelles.

Cliquez sur **Ajouter Numéro national** en bas à droite.

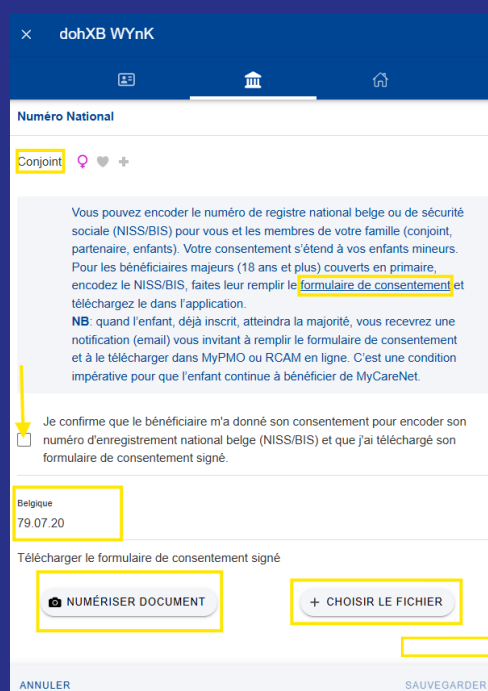
Une fenêtre contextuelle s'affichera :

Cochez **la case**.

Saisissez le numéro de registre national de votre conjoint ou de vos enfants majeurs **sans espaces, points ni tirets**.

Chargez le formulaire de consentement en cliquant sur le bouton **“Choisir le fichier”** ou scannez le directement via la caméra de votre appareil photo en cliquant sur **“Numériser Document”**.

Cliquez sur **“Sauvegarder”**. L'enregistrement sera effectif dès le lendemain.



Comment cela fonctionne-t-il ?

1. Commencez par vous enregistrer

2. Chez le médecin

Au début de la consultation, informez votre médecin qu'il peut émettre une eAttest. Vous réglez ensuite la consultation comme d'habitude.

3. Transmission de l'eAttest

L'eAttest est automatiquement envoyée au RCAM. Si toutefois votre médecin n'utilise pas un logiciel compatible, vous devez introduire votre demande de remboursement de la manière habituelle.

4. Reçu

Après le paiement, le médecin peut vous remettre un justificatif de soins indiquant les codes Inami, les montants et suppléments. Conservez-le comme preuve de paiement, mais n'introduisez pas de demande de remboursement sur base de ce reçu.

5. Traitement par le RCAM

L'eAttest génère automatiquement une demande de remboursement au RCAM.

6. Suivi de votre demande de remboursement

Vous pouvez suivre l'état d'avancement soit sur **MyPMO**:

via >>Ma Santé Demandes de remboursement.

Soit sur **RCAM en ligne**:

via Mes demandes >> Mes demandes de remboursements.

Quels sont les avantages de MyCareNet ?

- Plus besoin d'introduire soi-même les demandes de remboursement
- Moins de paperasse
- Aucun risque de perte de documents
- Aucun risque de dépasser le délai de 18 mois

Contact

Si vous n'avez pas trouvé l'information recherchée dans cette brochure, n'hésitez pas à envoyer vos questions par email à :

PMO-RCAM-MYCARENET@ec.europa.eu

ou à contacter le numéro unique du PMO : **+32 2 29 1111**

Données personnelles

Pour en savoir plus sur la manière dont vos données personnelles sont traitées et protégées par le PMO, veuillez consulter **la déclaration de confidentialité**

Puis-je retirer mon consentement ?

Les affiliés et les bénéficiaires peuvent retirer leur consentement en envoyant un email à : **PMO-RCAM-MYCARENET@ec.europa.eu**.

Si vous retirez votre consentement, cela s'applique également à vos enfants de moins de 18 ans.

Plus d'informations ?

Pour plus d'informations sur MyCareNet, n'hésitez pas à consulter nos articles dédiés sur le **Staff Centre** ou le **Service Guide**, ainsi que nos **FAQ**.